



2ème activité dans un même local

Par **multiact**, le **05/03/2012** à **12:55**

Bonjour,

Je suis locataire d'un magasin.

L'activité que j'exerce sur le bail est vente de mobilier oriental.

Aujourd'hui j'ai demandé à mon propriétaire la possibilité d'ajouter l'activité de boucherie; Il a accepté moyennant une augmentation mensuelle du loyer de 300€.

A t-il le droit de faire cela?

Que puis je faire dans un cas pareil?

PS:la raison pour laquelle il avait refusé au départ cette multi-activité c'est parce qu'il louait à un boucher un local près de mon magasin. Ce boucher vent de fermer.

Merci de vos réponses

Par **Assistant juridique**, le **29/05/2012** à **10:48**

oui, il en a le droit.

Source : http://www.assistant-juridique.fr/changement_bail_commercial.jsp